

L'ÉDITO

Pascal Lorent

UNE SOLUTION GLOBALE POUR LES MÉTIERS EN PÉNURIE

Il existe pour chaque problème complexe une solution simple, directe et fausse » (H. L. Menckén). On pourrait s'en tenir à la formule du « Nietzsche américain » pour balayer la proposition patronale face à la problématique des métiers en pénurie. Mais ce ne serait pas de bon ton. Pourtant, l'incitant financier que propose Pieter Timmermans pour récompenser les chômeurs suivant une formation pour un métier en mal de main-d'œuvre nous semble insuffisant. Et cela pour plusieurs motifs. Primo, la problématique de la pénurie de travailleurs touche une série de métiers aussi divers que médecin généraliste, architecte, électronicien, logisticien ou ardoisier-zingueur. Or si certaines de ces professions deviennent accessibles après avoir suivi les cours d'un opérateur public de formation, d'autres nécessitent un cursus dans l'enseignement supérieur qui paraît inaccessible à la plupart des demandeurs d'emploi. La « prime à la formation » proposée par la FEB permettra donc, au mieux, de résoudre une partie du problème. Pas sa totalité. Mais c'est déjà ça. Secundo, la désertion d'une série de professions s'explique par leur manque d'attractivité. Certains métiers sont trop pénibles, trop mal payés ou les deux. D'autres impliquent des déplacements professionnels incompatibles avec l'organisation de la vie familiale. On pense notamment au cas des familles monoparentales. Il importe donc de bien cerner les causes de ces désaffections avant d'envisager des mesures adaptées. Question d'efficacité.

Il faut envisager la question du retour

à l'emploi de façon plus large

Tertio, l'incitant financier proposé par le patron des patrons ne peut suffire. Il faut envisager la question du retour à l'emploi de façon plus large. Ainsi une série de mécanismes se muent en pièges à l'emploi dès lors que le chômeur est sur le point de retrouver du travail. Il en va ainsi de la gratuité des transports en commun et d'une série de tarifs sociaux. Il en ira demain de la sorte pour cette prime à la formation suggérée par la FEB autant que par les ministres de l'Emploi régionaux. Accepter un travail conduit parfois des demandeurs d'emploi à perdre une partie de leur pouvoir d'achat, une fois tous les frais (mobilité, garderie, etc.) déduits.

Il serait sans doute utile de compléter la proposition patronale d'un crédit d'impôts pour les bas salaires, afin de récompenser l'effort pour qui décide de se lever le matin.

Toutefois, ne faisons pas un procès en simplisme au président de la FEB. Dans l'entretien qu'il accorde au *Soir*, Pieter Timmermans avance d'autres propositions complémentaires pour faire face à la pénurie de travailleurs qui touche certains métiers.

Comme l'information sur le marché de l'emploi adressée aux étudiants. Ou cette demande à l'attention de son propre « camp ». Il arrive en effet que ceux-ci cherchent « *le mouton à cinq pattes* » (pour paraphraser Thierry Bodson), formulant des exigences supérieures à celles requises pour le job. Un travailleur, cela se forme aussi sur le tas. Et le rappeler n'est sans doute pas le moindre des mérites de ces propos patronaux.